



Contribution du Conseil Scientifique  
au renouvellement de la Charte  
2025 - 2040



## Comment penser les ressources et la prospective territoriale pour déterminer et partager les grands enjeux de demain sur le territoire ?

Pour établir son projet de territoire à l'horizon 2040, le PNR des Pyrénées Ariégeoises a choisi d'adopter une approche par les ressources et de s'inscrire dans des démarches de prospective territoriale. Deux concepts que le Conseil scientifique propose ici de remettre en perspective.

Alors ce que l'on voit comme ressource ici et aujourd'hui, ne le sera pas nécessairement demain ni ailleurs !  
**Qu'est-ce qui a fait, qu'est-ce qui fait, qu'est-ce qui fera ressource dans notre territoire ?**

**Mais alors, qui gère et va gérer la ressource ?**  
Son "propriétaire" ? Ses usagers ?  
**À quoi et à qui sert-elle ?**  
Pour quel développement ? Comment est-elle rétribuée ? Quels impacts sa valorisation a-t-elle sur le milieu ?

**Mais alors, qui en est responsable ?**  
Comment articuler des coresponsabilités ?  
De nécessaires solidarités ?  
De quoi parle-t-on avec le mot "autonomie" ?  
Une chose est sûre : il n'y aura pas d'autarcie !

## LES RESSOURCES TERRITORIALES

des potentiels à activer

Une ressource n'est pas seulement une matière à exploiter. Le concept désigne aussi bien des richesses matérielles qu'immatérielles : l'eau, les savoir-faire, les capacités d'innovations, etc. Surtout, la notion de ressource renvoie à l'idée de valeur, nécessairement située.

Une ressource territoriale est une construction sociale. Elle n'existe pas a priori, mais est liée à nos valeurs, nos besoins, nos représentations, nos capacités techniques. Elle est donc variable dans le temps et dans l'espace.

Une ressource territoriale dépend d'une organisation collective qui l'identifie et l'active en élaborant les conditions de sa valorisation et de sa production.

Une ressource territoriale est souvent liée à des échelles plus larges que le territoire où l'on vit : régionales, nationales, voire mondiales.

### Exemple d'une ressource hier et demain : l'eau.



## LA PROSPECTIVE TERRITORIALE

un outil de réflexion collective

La prospective territoriale est un outil de réflexion pour l'étude des futurs possibles, sur un espace perçu et approprié de façon diverse par ses habitants.

La prospective est un temps d'exploration, qui libère les imaginations. Elle prend racine dans les expériences vécues, se situe dans le concret et la singularité d'un territoire, intègre les sujets propices à débat. Sur la base d'un état des lieux partagé, elle s'autorise à imaginer une diversité de scénarii à 20 ou 30 ans, en jouant avec les facteurs de changement et en osant penser les ruptures.

La prospective est un acte de création collective. Elle repose sur le débat, en mobilisant les savoirs et les représentations de tous. Elle oblige au temps long de la concertation, met au jour les relations entre les groupes sociaux et les ressources naturelles et les résistances au changement.

La prospective accepte l'incertitude, elle n'est pas prédictive et encore moins prescriptive : elle ne constitue pas en soi une stratégie opérationnelle.

Quelles thématiques aborder dans les ateliers et travaux prospectifs ?  
À quelle échelle ?  
Sur quel pas de temps ?

Quels acteurs mobiliser ?  
Quelle est la place des différentes catégories de population, et en particulier de la jeunesse, qui représente les citoyens de 2040 ?

Comment créer dans la durée une culture de la prospective ?  
Cultiver la démarche, en organisant des événements réguliers, des débats, et en assurant leur restitution ?  
Ce serait un véritable laboratoire d'innovations !

## Du débat territorial à la stratégie

Une démarche prospective peut être menée en dehors de tout objectif stratégique. Pour autant, ce temps de prise de recul peut ensuite atterrir sous la forme d'un projet de territoire.

En effet, les scénarii esquissés peuvent devenir un puissant outil d'animation du débat territorial. Ils amènent une prise de conscience des facteurs de changement, globaux et locaux, ouvrent à la discussion autour d'une multitude de visions contrastées, élargissent les points de vue. Des stratégies peuvent alors être définies autour de quelques enjeux choisis, prioritaires.

C'est ce qu'a entrepris le Syndicat mixte du Parc naturel régional pour l'élaboration de plusieurs plans stratégiques : le Plan climat-air-énergie territorial, le Plan de paysage de la transition énergétique et climatique et le Plan alimentaire territorial.



## LE BIEN-VIVRE TERRITORIAL

### une piste pour penser le développement

Encore aujourd'hui, la notion de *développement* est fortement liée à la croissance économique, à l'augmentation des niveaux de vie et à leur évaluation par des indicateurs quantitatifs.

Pourtant le développement peut être pensé autrement, en intégrant la recherche de qualité de vie, de temps libre, les préoccupations environnementales et les nouvelles façons de construire l'action publique, plus participatives. Le concept de bien-vivre territorial propose de cultiver ces germes de changement pour penser des projets de développement territoriaux basés sur trois piliers fondamentaux : les ressources, la trajectoire des territoires et leur dynamique d'innovation.

Les ressources sont les ingrédients du projet. La capacité des acteurs à les gérer, en articulant valorisation et protection, animation et conservation, est fondamentale.

La prospective est un outil pour s'assurer que le projet s'inscrit dans la trajectoire du territoire – passée et potentielle. Qu'il suggère des ruptures, propose de bifurquer ou s'inscrive en continuité, le projet ne peut pas faire l'économie d'un état des lieux. La question de l'héritage est incontournable.

La dynamique d'innovation locale est une émulsion qu'il faut veiller à ne pas laisser retomber. Un projet n'est jamais figé. Il nécessite de l'adaptation, mobilise expertise et agilité. La recherche de l'acceptabilité, de l'essaimage interne et externe – sans oublier les absents, les perdants, les opposants – doit être un souci permanent. Ces conditions sont essentielles pour maintenir le mouvement propre au projet.

## Quatre facteurs essentiels pour tendre vers le bien-vivre territorial

**Un socle de cohésion nécessaire à la vie quotidienne et au vivre-ensemble.** Il articule des fonctions élémentaires autour de l'habitat, de l'éducation, de la santé, de la mobilité et de la culture.

**La gestion de l'attractivité territoriale, des flux de nouveaux arrivants et des temps de vie.** Comment on accueille et comment on accompagne les parcours de vie.

**L'accompagnement des mutations et des transitions des modèles économiques,** quel que soit le secteur d'activité dominant.

**L'appropriation de la réalité des impacts du changement climatique, de l'artificialisation des sols, des risques et des aléas auxquels sont confrontés les territoires.**

« Je suis convaincue de la capacité toujours renouvelée et vive des territoires, de leurs habitants dans leur diversité de bâtir le quotidien, de vivre ensemble, de maintenir la vie, de résister, d'inventer les solutions adaptées, d'expérimenter des voies nouvelles pour faire face aux défis de différents ordres et essayer d'améliorer le bien-vivre commun. »

Laurence Barthe,  
maître de conférence de l'Université Toulouse Jean Jaurès  
mars 2021 - semaine du développement local - UNADEL

Un niveau élevé de participation démocratique et l'accès aux activités culturelles sont des indicateurs du bien-vivre territorial.



## ENJEUX DE SOCIÉTÉ ÉMERGENTS DANS LES RECHERCHES ACTUELLES

Établir une feuille de route pour le PNR des Pyrénées Ariégeoises sur les 15 ans à venir suppose de faire état des enjeux actuels sur le territoire et d'anticiper ceux à venir.

Un enjeu est une ressource, un espace ou un mode d'usage auquel on attribue une valeur et qui est susceptible d'être vulnérable face à un aléa. Un enjeu territorial, plus précisément, est situé. Il est lié à des lieux appropriés, parcourus et vécus par les habitants : ils sont donc les mieux placés pour le déterminer !

Sans prétendre dicter les grands enjeux des Pyrénées Ariégeoises à l'horizon 2040, les chercheurs du Conseil scientifique ont recensé et classé **une liste de questions de recherche émergentes dans leurs travaux**, comme autant de pistes pour des enjeux de société.

Papeterie Aristide Bergès © Arnaud Spani

### La prise en compte de la biodiversité dans un contexte de changement global

Quels impacts des activités humaines et du changement climatique sur la biodiversité ?

Quelles capacités de réponse et d'adaptation ?

Quelle évolution des canicules et des fortes précipitations ?

Quelle sensibilisation à la limitation des impacts anthropiques ?

### Les nouveaux modes de gestion des ressources

**Les paysages.** Quelle perception, quelle préservation, et quels projets de gestion ?

**La forêt.** Quelle pertinence de la reforestation avec de nouvelles espèces et des projets de généralisation du bois-énergie, quel usage du feu pastoral ?

**L'eau.** Quelle gestion des pollutions, quel avenir pour la neige et les activités liées ?

**Le patrimoine.** Quelle définition, conservation et valorisation du patrimoine, quelles perspectives pour le tourisme et comment utiliser le passé pour penser l'avenir ?

**La production agricole et la consommation alimentaire.** Quelles cultures, quels modes de culture et modèles de croissance ? Quelle évolution des habitudes alimentaires ? Quelle prise en compte des enjeux fonciers et de biodiversité ?

### Les évolutions de la société dans les espaces ruraux

Quel renouvellement des habitants, quelle variété des profils, notamment des néoruraux, quelle diversité d'accès au foncier ? Quelle place pour la jeunesse dans un contexte de crises multiples ?

Quelles modalités nouvelles de création et partage de la culture ? Quelle perception de la frontière, des phénomènes migratoires et de la mobilité ?

Quels modèles de gestion et de gouvernance pour intégrer tous les acteurs attentifs à l'intérêt général ?

### Les nouvelles priorités dans les choix de vie et de développement

Quelles nouvelles manières d'habiter, d'initier un rapport plus harmonieux et plus intime au milieu, et de « bien-vivre » sur ce territoire ?

Existe-t-il une résilience particulière et spécifique de ce territoire ?

Quel intérêt et pertinence des signes de qualité ?

Quels projets pour la rénovation urbaine et la revitalisation des centres bourgs ?

Quel regard sur le patrimoine, levier identitaire et source de dynamisme ?



## LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

### Une aide à la décision pour le PNR

Dès sa création, le Syndicat mixte du Parc naturel régional a choisi de s'entourer d'un conseil scientifique pour aider les élus dans leurs prises de décision.

Le Conseil scientifique est un organe consultatif qui regroupe des chercheurs et des scientifiques, bénévoles, spécialisés dans des domaines variés. Cette interdisciplinarité permet d'être à la hauteur de la transversalité des missions confiées au Parc naturel régional.

Le Conseil scientifique suit ou impulse des programmes de recherche appliqués au territoire ; participe à la diffusion de la connaissance scientifique sur les Pyrénées Ariégeoises ; formule des avis, apporte des informations ou des conseils en réponse aux sollicitations des élus du Syndicat mixte.

Les membres du Conseil scientifique sont autant de passerelles entre les élus des Pyrénées Ariégeoises et le monde scientifique. En retour, le Syndicat mixte leur ouvre un territoire d'expérimentation, une possibilité de se confronter au concret du terrain pour mieux enrichir leurs travaux.

**Loin de se conforter dans une posture d'expert, le Conseil scientifique défend plutôt une attitude réflexive, distanciée et positive pour éclairer au mieux les prises de décision des élus.**



COMITÉ DE RÉDACTION / membres du Conseil Scientifique : Isabelle Bagdassarian, Anne Calvet, Claude Dubois, Corinne Eychenne, Steve Hagimont, Emmanuel Menoni, Juan Carlos Rojas Arias ; chercheuse associée : Laurence Barthe ; chargée de mission : Gaëlle Fedrigo  
Conception et réalisation - Hélène Copin



### Sollicité pour le renouvellement de la Charte

La Charte du Parc naturel régional est une feuille de route pour les Pyrénées Ariégeoises. Elle oriente les actions et les décisions des élus signataires sur une période de 15 ans.

**La Charte actuelle prendra fin en 2025 : c'est le temps du bilan.** Le Syndicat mixte a sollicité le Conseil scientifique pour amender son diagnostic sur les 18 ressources qu'il a définies : l'eau, l'énergie, le tissu économique, la biodiversité, l'air, etc.

**La future Charte s'achèvera en 2040 : c'est le temps du projet.** Mais se projeter aussi loin dans le temps est un défi ambitieux, en particulier au vu des ruptures et des changements actuels. Le Syndicat mixte a donc également sollicité le Conseil scientifique pour l'appuyer dans une réflexion prospective, nécessairement incertaine, sur les enjeux majeurs du territoire à l'horizon 2040.



Rapport complet et bibliographie  
[parc-pyrenees-ariegeoises.fr](http://parc-pyrenees-ariegeoises.fr)

//le-parc-quest-ce-que-cest/nos-partenaires  
//le-conseil-scientifique/actions-menees/

**Le PNR s'est saisi du travail du Conseil scientifique, notamment pour exprimer dans le projet de Charte 2025-2040 des ambitions pour le territoire qui soient centrées sur les habitants, qui considèrent les ressources disponibles, et qui se projettent au milieu du XXI<sup>e</sup> siècle.**